

Lucerne, le 29 mars 2022

Votre courrier du 21 mars 2022

Madame,

Nous avons bien reçu votre courrier du 21 mars 2022 et vous en remercions.

Nous ne disposons pas d'informations concernant le statut vaccinal des personnes assurées chez nous ou de données de santé aussi détaillées. C'est pourquoi nous ne pouvons accéder à votre demande.

Nous tenant à votre disposition pour toute question, nous vous transmettons, Madame, nos meilleures salutations.

CONCORDIA



Ulrich Tanner, Dr en méd.
Membre de la Direction



Nicole Gilli
Assistante